
Autonomie

A Tours, les "après-midi d'Agevie" en milieu rural

avril 2009

[Imprimer la page](#)

[Index](#)

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Lien social
- Inclusion
- Aînés
- Soutien à domicile
- Aidants
- Accessibilité

Département

Indre-et-Loire (37)

Sur le vif

« ***Ma mère parle plusieurs fois dans la semaine de son après midi avec Agevie. ça la stimule.*** » Un aidant familial

Porteur(s) de l'action

Association Agevie

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de permettre à des personnes âgées vivant à domicile, dont la capacité à sortir seules de chez elles est réduite, de rencontrer des personnes de leur âge ou de vivre des activités qui leur sont adaptées, l'association Agevie propose des "après-midi itinérantes" en milieu rural.

Origine(s)

C'est pour favoriser le maintien dans la vie sociale que l'association Agevie (loi 1901) a été créé en 1994 par la fédération ADMR et le PACT d'Indre et Loire (adaptation du logement). L'association lance en 2006 les "Après-midi d'Agevie itinérants" service d'accueil de jour nomade, en réponse à l'isolement de personnes âgées en perte d'autonomie et au besoin de répit des aidants familiaux. Entre 2006 et 2008, cette forme d'accueil originale se développe sur cinq sites dans tout le département, à la demande des communes (Château la Vallière, Château Renault) ou des coordinations gérontologiques (Pocé sur Cisse, Azay le Rideau), et en partenariat avec des Associations d'aide à domicile.

Description détaillée

Les "après-midi d'Agevie" sont des moments d'échange, d'activités et de re-mobilisation pour des

personnes souvent isolées du fait d'une perte d'autonomie. Chaque groupe peut accueillir jusqu'à douze personnes âgées de 83 ans en moyenne¹. Elles sont encadrées par deux professionnelles de l'animation et de l'aide à domicile. L'accueil est ouvert 5 jours par semaine sur divers sites (maison des jeunes, salle des aînés...), généralement mis à disposition par la commune. Initialement envisagé à la demi-journée, l'accueil s'est élargi à l'ensemble de la journée sur un des sites en 2008, avec le partage d'un déjeuner, préparé en partie avec les personnes accueillies lors d'un atelier le matin. Cette formule rendue possible grâce à l'adaptation des locaux, rencontre un vif succès et devrait pouvoir essaimer.

Les "après-midi d'Agevie" se structurent autour d'activités diverses (jeux de mémoire immédiate ou lointaine et de société, activités manuelles/artistiques, ateliers culinaires/dégustations, chansons, etc.). Ces activités sont variées pour permettre à chaque participant de se mobiliser autour des projets à sa mesure. Par ailleurs, ces demi-journées sont l'occasion de vivre des moments de convivialité, de (re)nouer des liens.

L'organisation régulière de sorties favorise les échanges entre les différents groupes et permet aux participants de renouveler leurs désirs, et oser se livrer à des activités qu'ils pensaient ne plus pouvoir faire (bateau, visites, restaurant...). Sept personnes sont parties plusieurs jours au mois de septembre 2008, dans le cadre d'un voyage commun organisé avec un des relais d'accueil temporaire de l'association. Des journées "portes ouvertes" organisées sur plusieurs sites fin 2008 ont permis aux aidants de prendre conscience des activités et productions réalisées par leurs parents : aquarelles, réalisation d'objets pour le marché de Noël, mosaïques, cartes de voeux.

Pour participer aux "après-midi d'Agevie", un entretien préalable vise à mesurer la capacité du service à accueillir la personne âgée dans de bonnes conditions, donner confiance et organiser l'accompagnement adapté. Des liens réguliers avec les partenaires du domicile visent à rendre compte, individuellement et collectivement des accueils réalisés, et réajuster les prises en charge quand cela est nécessaire. Si quelques personnes accueillies peuvent se mobiliser par elles-mêmes, il est nécessaire pour la majorité d'entre elles d'appeler chaque matin de séance, vérifier que tout va bien, stimuler celles qui ont besoin de l'être, rappeler à celles qui l'ont oublié que la séance est ce jour là... La constitution du groupe du jour peut être faite quelques heures à peine avant l'accueil. De fait, la mobilisation des personnes demande une énergie permanente, mais a des résultats réels.

Un service associant l'ensemble des acteurs du territoire...

Agevie travaille en relation étroite avec la mairie et les réseaux gérontologiques (CLIC, CCAS) et qui lui donne un accès à un public large. L'information est ainsi relayée par les services à domicile (SAAD, SSIAD), les assistantes sociales et la médecine de ville. L'association Agevie n'a pas vocation à se développer par elle-même mais intervient suite à l'appel d'acteurs du territoire qui, en identifiant un besoin d'accueil de jour, jouent le rôle de " prescripteurs " du service auprès des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. Aussi, sur chaque projet, un partenariat étroit est noué.

...autour du local. Celui-ci est en général gracieusement mis à disposition par la mairie. Il est adapté, facile d'accès depuis la voie publique, avec WC à proximité immédiate et point(s) d'eau, etc.

...autour du transport. Une grande majorité des personnes accueillies ne sont plus en mesure de faire la démarche de rechercher un transport et d'organiser le service de façon régulière. Cela nécessite un accompagnement particulier et la recherche d'une organisation simplifiée. Pour mutualiser les coûts et limiter au maximum le reste à charge individuel, le transport est organisé avec différents partenariats selon les sites (service d'aide à domicile, CCAS...). Grâce aux véhicules du service ou leurs véhicules propres, les professionnels font des tournées pour aller chercher une à trois personnes. En vue d'optimiser le service à l'usager², ils mettent en place une logistique pour

composer au mieux avec les imprévus, trouver des solutions d'urgence en cas d'indisponibilité d'une aide à domicile.

...autour de l'animation. L'une des deux animatrices de chaque groupe est mise à disposition d'Agevie par un service d'aide à domicile du territoire. Cela facilite les liens avec les acteurs locaux, les relations avec les personnes accueillies et d'autres intervenants pour la préparation de certaines activités. Si l'association privilégie la prise en charge par des professionnels, des bénévoles issus de chaque commune peuvent intervenir aussi de manière très ponctuelle pour apporter un soutien de présence et d'écoute.

...autour de l'accessibilité financière

Le tarif³ est de 13,5 euros la demi-journée ou 25 euros la journée. S'y ajoute le prix du transport d'élevant à 6,5 euros en moyenne (tarif légèrement différent en fonction des sites), qui est le fruit d'une mutualisation. Il inclus partiellement dans les frais afférents aux soins. Par ailleurs, des aides financières sont possibles par les caisses de retraite ou dans les plans d'aide APA.

En 2008, 71% des personnes accueillies ont bénéficié d'une prise en charge financière. 77 personnes ont fréquenté le service (56 en 2007), dont 9 hommes et 69 femmes. 47 nouvelles personnes ont été accueillies, orientées par différents services : services sociaux (19% par les équipes APA), services d'aide à domicile (39%), 40% par le " bouche à oreille " ou grâces à diverses actions de communication. Facteur incontournable de réussite, le taux d'occupation a presque doublé sur deux des sites entre 2007 et 2008. Ces chiffres concernent les 5 sites réunis.

Bilan

- Effets induits en matière de lutte contre l'isolement, rôle actif des PA, aide aux proches de personnes dépendantes, etc.
- Perspectives de développement : régulièrement interpellés par des coordinations et/ou des collectivités pour développer ce même service sur leur territoire, Agevie examine la possibilité d'une extension de service.

Partenaire(s)

Fédération ADMR
Pact Indre et Loire
Conseil général (service APA)
Mairies

Moyens

Humains

-
- 2,5 ETP (responsable du service et animatrices)
 - 0,5 ETP de personnel mis à disposition par les services d'aide à domicile sur les différents sites.
 - S'ajoutent : frais de déplacement, achats de fournitures diverses (denrées alimentaires, fournitures d'animation'), téléphone, actions de communication.

Financiers

- Forfait soins DDAS (69% du budget).
- Participation des usagers (31% du budget).
- Recherche de subventions locales principalement auprès les collectivités territoriales, pour compenser le manque à gagner lié à la montée en charge du service pendant les premiers mois de fonctionnement (le temps nécessaire pour assurer un taux d'occupation suffisant).

1. En 2008, 19% des personnes accueillies ont de 60 à 74 ans, 38% de 75 à 84 ans, 42% ont plus de 85 ans. Quant au niveau de dépendance des personnes accueillies : majorité de Gir 4 (44%) et de Gir 5 (26%), 10% en Gir 2 et 10% en Gir 3. Le Gir moyen pondéré (GMP) est de 410. 30% de l'effectif souffre de troubles de désorientation.

2. 70% des personnes accueillies habitent à moins de 10 km du site d'accueil, 25% entre 10 et 20 km, 5% à plus de 20 km.

3. Les prises en charge varient en fonction de la situation de la personne : APA pour les GIR 1 à 4 jusqu'à 10,3 euros la ½ journée et 16,5 euros la journée (voir forfait majoré pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés). Pour les personnes en GIR 5 et 6, les prises en charge diffèrent en fonction du régime de retraite et des ressources.

Contact

MEENS Sophie

Chargée de projet

Association AGEVIE

Adresse : 303, rue Giraudeau
37000
Tours
France

Tél. : 02 47 36 25 69

Courriel : smeens@agevie.fr